

## **Discours du Maire de Carrières-sur-Seine**

### **Cérémonie des vœux**

**Samedi 23 janvier 2016**

---

#### **Introduction des Vœux**

- Monsieur le sous-préfet des Yvelines **Stéphane Grauvogel**,
- Monsieur le Député des Yvelines, **Jacques Myard**,
- Monsieur le Député des Yvelines, **Pierre Lequiller**,

Mes Chers collègues **Maires de la Communauté d'Agglomération de Saint-Germain Boucles de Seine** :

- Monsieur le Président de la désormais CASGBS, également 1er Vice-Président du Conseil Départemental et Maire de Sartrouville, **Pierre Fond**,

Madame **Nicole Bristol**, Conseillère départementale et Maire-Adjointe de la Ville de Montesson,

Monsieur le Maire du Vésinet, **Bernard Grouchko**,

Monsieur le Maire de Croissy-sur-Seine, **Jean Roger Davin**,

Monsieur le Maire de Saint-Germain-en-Laye, **Emmanuel Lamy**,

Monsieur le Maire d'Aigremont, **Samy Benoudiz**,

Monsieur le chef du groupement territorial « est » des sapeurs-pompiers, le Lieutenant-Colonel **Dominique Guilhem**,

Monsieur le chef du centre de secours principal de Houilles-Sartrouville,  
le Capitaine **William Cruz-Morey**, représenté par le **Lieutenant Théron**,

Monsieur le chef du Centre de secours de Chatou-Carières,  
le Capitaine **Stéphane Nironi**,

Monsieur le Commandant du Centre du Commandant Millé, **Hervé  
Milléquant**,

Monsieur le Directeur départemental de la sécurité publique, **Jean-Marie  
Salanova**,

Monsieur le Commissaire de Police **Mathieu Déprez**, accompagné de  
Madame la Responsable des Unités Judiciaires et Administratives de  
Proximité, Le Lieutenant **Carole Claudel**,

Mesdames et Messieurs les Maires adjoints et conseillers municipaux des  
villes voisines et amies,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,

Chères Carrillonnes, Chers Carrillons,

Je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à notre invitation pour cette  
cérémonie des vœux, qui est la première après le décès, en juin 2015,  
**d'Eliane Bellié**, Maire-Adjointe aux Affaires sociales.

Notre **très chère Eliane** venait d'entamer son 6<sup>e</sup> mandat.

Durant plus de 30 ans, elle s'est vouée à notre ville et aux Carrillons,  
toujours avec bonne humeur, un optimisme contagieux  
et une énergie inépuisable.

Elle fut un modèle d'engagement rare et remarquable.

Nous pensons à elle et à ses proches.

## LES ATTENTATS / LA NATION

Je souhaite débiter cette cérémonie en exprimant toute notre solidarité et notre compassion à l'égard des familles et victimes des attentats perpétrés en novembre dernier, en Seine-Saint-Denis et à Paris.

Ces 130 assassinats constituent un acte de guerre inédit sur notre sol depuis la Seconde Guerre Mondiale.

Si notre quotidien n'a pas été pour autant bouleversé, sauf pour les familles des victimes et les nombreux blessés dont les vies sont brisées, ces actes nous révulsent et appellent une réponse impitoyable, **car notre liberté et notre civilisation sont en péril.**

Cette guerre, il va falloir la mener et la gagner, ou accepter de subir la dictature de la barbarie, au service d'une idéologie prosélyte et meurtrière.

Notre pays avait été pourtant douloureusement averti, en étant la cible de cette Armée du Mal, lors du massacre des journalistes et des salariés de Charly Hebdo, en janvier 2015.

**Et quelle fut, à cette époque, la réponse de notre gouvernement ?**

Nulle, totalement inefficace, confite dans la compassion outrancière, le trémolo comme message à la Nation pétrifiée, accumulant les hommages et commémorations tous azimuts, **pour ne pas assumer la moindre prise de décision courageuse, absolument nécessaire en pareille circonstance.**

Pour **masquer son immobilisme et sa pusillanimité**,  
notre exécutif, tel Narcisse obsédé par son reflet médiatique, s'est livré  
à une communication excessive jusqu'à l'écœurement.

**Pire, depuis les attentats de novembre, celui qui gouverne notre pays multiplie les commentaires aussi belliqueux qu'inutiles sur des frappes aériennes en Syrie**, aux résultats inconnus, si ce n'est de susciter encore un peu plus la frénésie meurtrière des terroristes islamistes à notre égard, ce qui aurait pour avantage de faire monter le Front National, unique solution pour lui faire gagner la Présidentielle en 2017.

Le cynisme politique est à ce prix et Hollande en repousse les limites sans aucune vergogne.

Ainsi, après avoir décimé notre Armée, **notre ectoplasme de Président prétend guerroyer au Moyen-Orient, alors qu'il n'est pas capable de faire régner l'ordre dans l'Hexagone.**

De plus, **au nom d'une mondialisation libérale débridée, nous avons noué des relations coupables et moralement inacceptables** avec des dictatures moyen-orientales, qui bafouent les droits de l'Homme, cultivent la haine des autres religions, et financent le terrorisme islamique.

**Le libéralisme économique n'est pas une condition suffisante pour faire des affaires avec l'Arabie Saoudite et le Qatar,**

qui financent les assassins des enfants de France.

Ces 2 pays sont clairement infréquentables, et il faut savoir rompre ce genre de relations ou vouloir singer Daladier à Munich en 1938.

Comme son prédécesseur, notre Président s'est ainsi vendu à la cause ennemie, ce qui leur aurait valu, à tous 2, un sort plutôt définitif il y a 70 ans.

**Grâce à eux, lâcheté, arrogance et cynisme sont devenus les devises de notre Pays.**

**Ainsi, la dernière trouvaille en date pour lutter contre le terrorisme s'appelle la Déchéance de Nationalité.**

De qui se moque-t-on ?

Cette déchéance empêcherait-elle ces terroristes de franchir les frontières pour revenir sur notre sol ?

Cela les pousseraient-ils à revenir docilement dans le giron de nos valeurs républicaines ?

Evidemment, non, c'est un discours en bois, il s'agit d'amuser la galerie et d'occuper les médias, pour soigneusement masquer aux Français les sujets essentiels.

**Nous aurions dû débattre du budget de la Défense, du rétablissement du service national, de la remise en question du rôle de supplétif de nos forces armées au sein de l'OTAN,** prouesse imputable à Nicolas Sarkozy, atlantiste convaincu, qui a bradé la France aux cyniques américains qui ont mis le Moyen-Orient à feu et à sang, comme partout où ils interviennent depuis un demi-siècle dans le Monde.

**Ce travail de sape de l'indépendance militaire Française est en passe d'être parachevé par François Hollande qui s'apprête à faire réintégrer nos**

**forces armées dans l'Otan. La France renonce ainsi à sa souveraineté, dans un silence assourdissant.**

**S'il y avait une véritable Europe politique,** nous aurions dû envisager une action commune avec nos plus proches voisins, pour affronter cette forme de guerre encore inconnue sur notre sol.

Au lieu de cela, nous avons subi stupéfaits la boursouffure de l'ego d'Angela Merkel qui a décrété « **l'accueil pour tous** » en Allemagne.

**Cette très mauvaise plaisanterie** n'a duré qu'une semaine, mais le mal était fait, et l'affluence aux portes de l'eldorado européen est à son comble. Cette initiative, aussi stupide que dangereuse, contredite en moins d'une semaine par son auteur, est la parfaite démonstration que la bonne santé de l'économie allemande doit beaucoup plus à la vigueur du Mittelstand qu'aux facultés intellectuelles et d'anticipation de la chancelière allemande.

**Cette politique irresponsable, dégoulinante de bons sentiments ou d'arrière-pensées économiques pour obtenir une main d'œuvre bon marché pour les entreprises allemandes, a mis la cohésion européenne dans une très grande difficulté,** comme le montre la multiplication des tensions aux frontières des pays de l'Ex-Europe de l'Est.

**Face à une telle vacuité de la pensée européenne,** qu'avons-nous à opposer à la détermination de prêcheurs fanatiques ayant lobotomisé des

jeunes sans repères ni perspective professionnelle ?

**Nous ne pouvons plus prétendre représenter, aux yeux du Monde et de notre jeunesse, un idéal européen** au travers d'un vaste supermarché des biens et des personnes administré par une bureaucratie tentaculaire, qui a progressivement évincé du processus de décision les élus du peuple, pour servir les intérêts des lobbyistes les plus puissants à Bruxelles.

Pour avoir trop longtemps joué avec le feu à l'extérieur de nos frontières, et n'avoir pas eu le courage d'affirmer ce qui nous rassemble à l'intérieur, nous payons aujourd'hui une facture bien douloureuse, celle du sang versé.

**L'année dernière, je formais le vœu que notre pays, et surtout nos dirigeants aient enfin du COURAGE**, pour que la France hisse bien haut ses valeurs de libertés individuelles et collectives, si chèrement acquises et âprement défendues.

**Or, aujourd'hui, face à une situation géopolitique inédite, où la menace vient désormais de partout, ce COURAGE est inexistant.**

Le discrédit des hommes politiques n'a jamais été aussi grand.

Les Français réclament désormais des positions claires et des actes forts.

En premier lieu, **nous devons avoir le courage de revitaliser le roman national auprès de nos propres Concitoyens.**

En effet, comment voulez-vous que nous vivions bien ensemble, que nous soyons en capacité d'intégrer les nouveaux venus, **si nous ne réaffirmons pas, avec force, ce qui nous rassemble et fonde notre Nation** : ses racines judéo-chrétiennes et gréco-latines, une histoire commune, des traditions, une langue et un territoire qui a ses limites ?

**Nous devons ensuite arrêter de faire de la repentance notre verbatim historique.** L'Education Nationale doit transmettre à nos enfants autre chose qu'une sélection des pages les plus noires de notre Histoire.

Nous avons, des siècles durant, grâce aux valeurs universalistes des philosophes des Lumières, suscité d'immenses espoirs dans le reste du monde, guidé d'autres Peuples vers la Liberté, et encore tout récemment dans l'éclosion des Printemps Arabes.

Nous sommes la première destination touristique mondiale, notre art de vivre, notre patrimoine, notre littérature, sont célébrés et copiés.

**Nous devons nous redresser par la formation des esprits, et fortifier notre unité nationale en transmettant à notre jeunesse la fierté de vivre en France et d'être Français.**

## **SECURITE / ARMEMENT POLICE MUNICIPALE**

Ce n'est pas de gaîté de cœur que nous avons pris la décision, à la suite des récents attentats, d'annuler toutes les manifestations municipales jusqu'au 31 décembre.

Dans le contexte de la prolongation de l'état d'urgence, et compte tenu de l'insuffisance de nos moyens humains pour garantir la sécurité des Carrillons, nous avons préféré **une précaution excessive, au risque d'une menace qu'il était bien difficile d'identifier.**

L'Etat a décidé, dans le cadre de son Pacte de Sécurité, de débloquer 750 millions d'euros, pour renforcer les moyens des forces de Police, de Justice, de Défense et des Douanes.

Toutefois, nous ne pouvons que constater, depuis quelques années, **une confusion grandissante entre les missions de la Police Nationale et celles de la Police Municipale.**

**En pratique, notre Police Municipale exerce aujourd'hui des missions très voisines de la Police Nationale.** La surveillance de la voie publique de nuit est, en particulier, de même nature pour l'une comme pour l'autre.

De plus, l'actualité nous l'a dramatiquement démontré, les terroristes visent tous les uniformes de police, sans distinction.

**Il est donc légitime de permettre à nos agents de se défendre, quelle que soit l'origine de la menace, encore plus aujourd'hui qu'hier.**

Bien évidemment, nous ne considérons pas que cette mesure suffise à nous prémunir contre tout risque dans notre ville, mais elle permettra aux policiers municipaux d'avoir les moyens d'agir en cas d'attaque ou de situation d'extrême danger.

**Cette procédure d'armement de notre Police Municipale sera bien sûr contractualisée dans une convention avec le Préfet, assortie de tests psychologiques et médicaux pour chaque agent, et d'une formation sanctionnée par un arrêté préfectoral individuel de détention et de port d'armes.**

Ceci étant dit, **je regrette que l'intendance ne suive pas.**

En effet, les décisions d'armer des polices municipales prises en 2015 dans les Yvelines n'ont été suivies d'aucune réalisation, faute de formateurs en nombre suffisant.

**Force est de constater que l'Etat ne se donne pas les moyens de son Pacte de Sécurité, démonstration supplémentaire de la désorganisation de notre Pays.**

## NAISSANCE DE LA CASGBS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, notre ex-Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine (CABS) a été mariée, de force et sans concertation, avec **deux intercommunalités voisines**, les Communautés d'Agglomération Saint-Germain Seine et Forêts (10 villes) et Maisons-Mesnil (2), ainsi que la ville de Bezons, formant ainsi la **Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine**.

Je salue ici la présence de Pierre Fond, qui est, depuis le 18 janvier, date du Conseil Communautaire d'Installation, son Président nouvellement élu.

J'aurais le plaisir, en tant que Vice-Président, de poursuivre le travail mené en matière de développement économique au sein de cette intercommunalité élargie, en étroite collaboration avec Pierre-François Viard, Maire de Louveciennes, avec qui je partage cette responsabilité.

J'aurai à cœur, avec les 19 autres Maires, de défendre les intérêts de nos bassins de population ; une collaboration fructueuse est déjà en train de se mettre en place.

Je serai toutefois vigilant, mon cher Pierre, à ce que la CASGBS soit source d'économies et de mutualisation, mais je sais que tu partages cette même aspiration.

**Nous sommes donc passés de 7 villes et 173 000 habitants,  
à 20 communes abritant plus de 340 000 habitants,  
avec des bassins de vie distincts.**

Comme vous le savez, nous nous sommes opposés à ce regroupement dénué de sens.

A deux reprises, **fin 2014 et en juin 2015**, toutes les villes concernées, la CABS et les anciennes intercommunalités, ont voté contre cette fusion.

Le 29 juin 2015, **nous avons demandé une dérogation prévue par la Loi** au seuil légal des 200 000 habitants. Celle-ci nous a été refusée alors **que d'autres intercommunalités en Seine et Marne l'ont obtenue**, ce qui ne fait d'ailleurs que renforcer notre incompréhension devant l'intransigeance de l'Etat.

**Cette dérogation est pourtant possible** pour des territoires présentant des caractéristiques géographiques particulières, une certaine densité de population ou un certain nombre de villes membres.

**Or, c'est le cas pour notre intercommunalité dans son périmètre précédent** : sa géographie presque îlienne, la cohérence de notre aménagement, l'efficacité de notre intercommunalité à 7 et notre population de plus de 170 000 habitants qui nous situe au 14<sup>e</sup> rang des plus grandes « villes » françaises.  
**Bref, tous ces arguments justifiaient une dérogation.**

**Nous avons donc engagé l'année dernière un recours collectif.**  
**Le Tribunal administratif de Versailles a été saisi fin juillet.**

Le Préfet de Région s'est félicité, dans un communiqué de presse, le 4 janvier dernier, de la naissance de 17 nouvelles intercommunalités en Ile-de-France.

Néanmoins, tout récemment, le Tribunal administratif de Paris a suspendu l'exécution d'arrêtés fixant la composition des conseils communautaires de 3 nouvelles agglomérations en Ile-de-France.

Nous suivrons avec attention l'évolution de ce jugement.

**En attendant les résultats de notre recours, nous nous sommes donc mis au travail au sein de notre nouvelle intercommunalité.**

Les grands thèmes stratégiques demeureront les mêmes qu'hier, à savoir les transports, le développement économique et l'aménagement du territoire.

Pour préserver notre cadre de vie, nous nous opposerons à **la mise en œuvre d'un Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal qui nous priverait de la maîtrise de l'aménagement de ce territoire**, le risque étant que les logements sociaux manquants à l'échelle des 20 villes ne soient fléchés bien entendu à proximité de la Défense ou à l'Ouest des Hauts-de-Seine, donc sur les franges de notre Plaine de Montesson.

Nous serons très vigilants à **ce que l'Etat ne puisse s'exonérer, en contrepartie de sa démarche brutalement comptable de production de logements, d'accompagner les villes dans le financement des équipements publics et des infrastructures nécessaires pour accueillir les nouvelles populations.**

Nous l'avons d'ores et déjà alerté sur les déficits de structures éducatives et de transport de notre Boucle de Seine, notre lycée et notre collège étant à la limite de leur capacité d'accueil, afin qu'il mobilise la Région et le Département pour nous aider.

Si l'Etat est prompt à nous appliquer des pénalités financières pour **carence de logements sociaux**, nous serons aussi prompts à lui rappeler cette **carence de raisonnement** en matière d'aménagement.

## **FINANCES / DGF**

Immédiatement après les élections municipales, en avril 2014, le Gouvernement nous informait, dans le cadre de son engagement à résorber le déficit des finances publiques, d'une réduction brutale de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Pour Carrières-sur-Seine, la Dotation Globale de Fonctionnement a diminué de 550 000 euros en 2015 par rapport à 2014. Au total, à partir de 2017, nous subirons une baisse de DGF de 1,7 million d'euros, chaque année.

**S'il est juste et normal de participer à l'effort collectif de réduction des dépenses publiques**, il est inacceptable que nos difficultés budgétaires soient considérablement aggravées par une multiplication de dépenses nouvelles.

En effet, l'État nous impose parallèlement **une augmentation forte et définitive de nos dépenses de fonctionnement** à hauteur de 622 000 euros, pour le non-respect du quota de 25 % de logements sociaux, la réforme des rythmes scolaires et celle du mode de rémunération des agents publics de catégorie C.

Pour ce qui concerne les logements sociaux, je précise qu'avec un taux de 20,2 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014, nous étions au-delà du seuil légal de 20 % fixé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain.

En 2013, la loi Duflot a relevé ce taux à 25 % et l'Etat nous a brutalement et immédiatement mis en défaut, nous sanctionnant de pénalités de 66 000 euros en 2014 et 58 000 euros en 2015, sans possibilité immédiate d'ajustement. **C'est un véritable racket !**

A ces 622 000 euros s'ajoute une augmentation de 180 000 euros, en 2016, de participation au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes, le FPIC, un mécanisme de soutien des villes considérées « riches » aux villes moins bien loties.

J'ajoute qu'à l'occasion de l'examen du Projet de Loi de Finances 2016, l'Etat avait envisagé une nouvelle réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement, qui aurait conduit à une nouvelle diminution de celle-ci. Même si la refonte de son mode de calcul a été reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous ne sommes guère optimistes quant à l'avenir de cette recette essentielle.

**Donc, à partir de 2017, la perte de ressources globale s'élèvera à 2,5 millions d'euros, chaque année, soit l'équivalent de 13 % du budget de fonctionnement de notre ville, qui totalise 19 millions d'euros.**

## **FINANCES / FISCALITE**

Pour bien comprendre l'ampleur de cette baisse, nombre d'entreprises subissant une telle perte de chiffre d'affaires seraient contraintes au dépôt de bilan.

Bien évidemment, nous éviterons une telle issue, mais les réformes à engager pour notre ville seront donc d'une ampleur sans précédent, ce qui nous permet **de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition, engagement tenu depuis 2008.**

Je précise que la part communale de la Taxe Foncière représente 60 % de cet impôt.

Or, et nous venons de l'apprendre, **le Département des Yvelines va augmenter de 66 % son taux de Taxe Foncière**, qui représente 20 % de l'impôt global.

**Donc, la Taxe Foncière va augmenter de 13 % pour tous**, soit une augmentation moyenne de 125 euros par foyer concerné.

Je tenais à le préciser, car notre gestion municipale y sera totalement étrangère.

Je regrette que le Département des Yvelines n'ait pas eu la même rigueur de gestion que notre ville.

## **FINANCES / TARIFS ET PRESTATIONS**

De notre côté, pour faire face à la **baisse irrémédiable de nos ressources imposée par l'Etat**, les élus de notre majorité municipale ont pris des décisions ô combien difficiles mais nécessaires :

- Nous avons révisé les tarifs des prestations municipales, et en particulier **résorbé les déficits excessifs de certaines d'entre elles** : la restauration scolaire, les activités périscolaires et le conservatoire.

Pour **la restauration scolaire**, la réforme réduira le **déficit de ce service**

**public** à 270 000 euros en 2016, au lieu de 600 000 euros en 2014.

- Nous avons **supprimé certaines manifestations ou prestations**, comme le guide municipal, la distribution du colis de fin d'année à nos retraités, les séjours périscolaires d'hiver et d'été.

Nous **procéderons à des investissements sources d'économies ultérieures** :

- nous lancerons en 2016 un programme pluriannuel de remplacement des éclairages sur la voirie et dans les équipements publics ;
- dans le parc de la mairie, nous privilégierons des plantations permanentes au lieu des saisonnières ;
- nous installerons dans nos structures municipales des détecteurs de fuite d'eau ;
- nous réaliserons des travaux d'isolation dans les écoles.

## **FINANCES / MASSE SALARIALE ET PERIMETRE DE SERVICE PUBLIC**

**Bien sûr, nous ne pouvons augmenter les tarifs ou supprimer certaines prestations sans poursuivre la gestion rigoureuse de nos ressources humaines entreprise depuis 2008, et rechercher davantage d'économies dans notre administration.**

D'ailleurs, pour la première fois en 2015, nous avons stabilisé les frais de personnels, alors qu'entre 2009 et 2014, la progression annuelle moyenne était de + 1,73 %.

Cette stabilisation s'est faite en dépit de l'augmentation mécanique de la masse salariale, due au statut de la fonction publique et aux mesures récentes prises par l'Etat : revalorisation des indices, réforme des rythmes scolaires et réforme des cotisations retraite.

**Nous continuerons à réorganiser certaines missions et à mutualiser des effectifs dans les secteurs de la petite enfance, du scolaire et périscolaire, de l'administration générale et des services techniques.**

En 2015, tous secteurs confondus, le non-remplacement d'agents nous a permis de réduire notre effectif de 6 agents en équivalent temps plein sur 295.

De plus, **nous avons fusionné la Petite enfance et les Affaires sociales** en une seule Direction, sous l'égide de Marie-Ange Dussous, Maire-Adjointe. En conséquence, nous avons supprimé un poste de Maire-Adjoint, et les indemnités qui vont avec.

**L'exemple doit toujours venir d'en haut, surtout quand il s'agit de demander des efforts à autrui. Le gouvernement pourrait s'en inspirer.**

Nous allons aussi fermer la crèche familiale, ce mode de garde ne correspondant plus aux usages des familles.

Après la renégociation de la délégation de service public de la crèche des Diablotins, nous confierons la gestion de la crèche du Petit Prince à un opérateur privé.

**Je salue l'ensemble des agents de la ville qui ont dû et devront encore**

**modifier leurs méthodes de travail, pour mener à bien leurs missions d'intérêt général, dans ce contexte si difficile.**

**Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.**

- **Prochainement, nous vendrons certains actifs immobiliers dégradés ou devenus inutiles.** La cession de l'ex-crèche des Chatons, route de Chatou, de l'accueil de loisirs Cap Jeunes, rue Victor Hugo, et de terrains rue Aristide Briand, constitueront une recette exceptionnelle de 2,5 millions d'euros pour financer d'autres équipements publics.

- Parmi **les dépenses d'investissement**, celles concernant l'entretien du patrimoine sont incontournables, mais **nous différons ou étalerons d'autres dépenses d'équipements**, ou **nous les financerons en ayant recours à l'emprunt**, mais dans des proportions très raisonnables.

Je vous rappelle que lors de notre premier mandat, nous n'en avons pas contracté.

- Par ailleurs, comme le savent déjà les lecteurs assidus du Carrières Magazine, **nous avons abandonné** la construction d'une nouvelle mairie et la rénovation de la piscine de la rue de Belfort.

**Nous continuerons à proposer de nouvelles mutualisations de services à notre Communauté d'Agglomération et nous ne nous interdisons aucune coopération bilatérale nouvelle, à l'image de notre collaboration avec la ville de Chatou pour la cuisine centrale.**

**Enfin, notre service public communal continue à simplifier la vie des Carrillons.**

**En septembre 2015, nous avons développé l'Espace Familles sur le site internet de la ville**, qui permet désormais aux parents, en plus de payer leurs factures, d'inscrire leurs enfants pour la cantine, la garderie et les études.

**En 2016, nous étendrons la dématérialisation des procédures administratives à notre service Etat Civil** : les Carrillons pourront faire leurs demandes d'actes administratifs et s'inscrire sur les listes électorales.

## **PROJETS 2016**

**Je vous dresse brièvement, pour finir, nos projets pour 2016.**

### **VOIRIE**

La restauration de notre centre-historique, a débuté en 2014 et se poursuivra jusqu'en 2017.

La rénovation permet déjà aux Carrillons de profiter pleinement de leur centre ancien, dans une voirie spécialement aménagée en « zone de rencontre », la priorité étant désormais donnée aux piétons et cyclistes.

La requalification de la **rue Gabriel Péri**, entre les rues du Moulin et de Bezons, s'est achevée en septembre dernier.

**La réfection intégrale de la rue du Moulin** sera entreprise en 2016.

### **PETITE ENFANCE / ASSOCIATIONS**

Les travaux de la Crèche Chat Perché de 60 berceaux, rue Marceau, ont commencé en avril 2015. Ce nouvel équipement ouvrira à la rentrée 2016.

Les travaux **salle Rouget de L'Isle**, située à proximité de la Résidence pour Personnes âgées « Les Fermettes » **sont achevés**. Depuis novembre 2015, l'école municipale des arts et les associations bénéficient d'une salle de plus, dans un équipement entièrement rénové.

## **SANTE**

**Pour développer et regrouper l'offre de soins à Carrières-sur-Seine**, la ville a vendu un terrain de 1500 m<sup>2</sup> avenue du Général Leclerc, à un promoteur pour y implanter un **centre médical**.

Ce nouvel équipement devrait ouvrir fin 2017/début 2018.

## **CADRE FLUVIAL**

**En bord de Seine, les travaux du chemin de halage ont été définitivement terminés** l'été dernier.

Cette voie de circulation douce s'étire désormais du bout du quai Charles de Gaulle jusqu'aux limites de Bezons.

## **REHABILITATION DES ALOUETTES**

L'été dernier, dans le cadre de la réhabilitation **du quartier des Alouettes** menée par France Habitation en partenariat avec la ville, le parking-silo a été démoli pour construire les 39 premiers logements sociaux, qui devraient être livrés fin 2017.

Je vous précise que dans le cadre de la réhabilitation de ce quartier, **380 logements sont en cours de rénovation, ainsi que 46 appartements dans les anciens bâtiments de la Marine**. La fin des travaux est prévue à l'été 2016.

Le programme d'aménagement prévoit en plus, **la construction de 256 logements, dont 144 logements sociaux et 112 en accession à la propriété privée, ainsi que la démolition de 182 logements, sur une durée de 6 ans.**

Le permis d'aménager qui prévoit la requalification globale de l'opération vient d'être signé en décembre 2015.

Le quartier des Alouettes sera enfin désenclavé grâce à la création d'une voie pénétrante depuis la route de Saint-Germain.

## **PRESERVER ET EMBELLIR NOTRE CADRE DE VIE**

**Le principal enjeu pour notre ville demeure la maîtrise de l'aménagement de notre territoire.**

Notre objectif est de conserver un équilibre harmonieux entre :

- les surfaces urbanisables et agricoles
- la construction de nouveaux logements imposée par l'Etat
- et l'activité économique et les équipements que nous souhaitons promouvoir et développer, pour limiter le trafic pendulaire aux entrées de notre Boucle de Seine.

**Dans les secteurs du Château d'Eau, du Printemps, des Vignes Blanches et des Champs Rogers, nous avons choisi de conserver des parcelles pour l'activité agricole dans les prochaines années. Nous maintiendrons donc 9,7 hectares pour l'agriculture, en plus des 12,2 hectares rendus dans le cadre du Plan local de l'Urbanisme voté en février 2014.**

**Par ailleurs, la pression de l'Etat n'a jamais été aussi forte en matière de production de logements.**

En octobre 2015, le gouvernement socialiste n'a pas hésité à menacer les Maires de leur ôter la délivrance des permis de construire, et de la confier au Préfet.

C'est dans ce contexte aimable que les 7 villes de l'ex-CABS ont dû s'engager, dans le cadre d'un Plan Local de l'Habitat Intercommunal, à construire leur quote-part des 70 000 nouveaux logements par an en Ile-de-France, dans le cadre de la Loi du Grand Paris.

Ceci se traduit par une obligation pour Carrières-sur-Seine de bâtir 785 logements d'ici 2021.

**Pour construire ces fameux logements, nous aurions pu compter sur la phase 2 de la ZAC des Vignes Blanches.**

Or, sa réalisation a été brutalement interrompue par son aménageur, fin 2014, après 3 années de travail, au motif que l'évolution du droit européen en matière de concession d'aménagement rendait caduc son mandat d'aménageur.

**Un tel amateurisme nous a laissé pantois.**

Un nouvel appel d'offres va être lancé pour désigner le futur aménageur.

**Le projet initial, incluant les Champs Rogers, qui comprenait plusieurs centaines de logements individuels et collectifs, sera revu à la baisse.**

Nous conserverons cependant l'objectif de faire financer par le nouvel aménageur la réalisation d'équipements publics nouveaux, école, accueil de loisirs et gymnase.

Sur le **terrain communal du Belvédère**, situé quasiment où nous sommes aujourd'hui, nous projetons de construire 220 logements individuels et collectifs, avec parking souterrain, dont 60 logements sociaux.

La vente du terrain, situé au promoteur permettra de financer :

- la **construction d'une nouvelle salle des fêtes**, à la place de l'actuelle, devenue trop vétuste.
- et une partie du **pôle sportif en bords de Seine** en face du collège des Amandiers.

Cette opération immobilière nécessitant la suppression du Stade des Terrasses, **nous négocions avec l'Etat la mise à disposition du stade de football de la Marine** pour permettre aux associations de continuer à pratiquer leurs activités.

Monsieur le Sous-Préfet, **nous comptons sur le soutien de l'Etat et le vôtre**, pour favoriser cette mise à disposition qui conditionnera la réalisation de ce projet.

**Dans le quartier du Printemps**, la ville prévoit sur un terrain situé dans une zone d'habitations, rue Vaucanson, un programme immobilier de 165 logements individuels et collectifs, dont 40 logements sociaux.

Enfin, nous travaillons avec la nouvelle Communauté d'Agglomération à la réalisation d'un pôle d'activités économiques, commerciales et de loisirs dans la **zone dite des grands équipements (ZGE)**, à proximité du Lycée des Pierres Vives.

## **CONCLUSIONS**

Comme vous pouvez le constater, **nous conservons le cap d'une gestion très rigoureuse des deniers publics, en ayant à cœur d'améliorer notre cadre de vie et d'embellir notre ville, tout en garantissant un service public de qualité.**

## **VŒUX**

**Je vous souhaite à toutes et à tous une très heureuse année 2016, une année riche, qui vous procure, ainsi qu'à vos proches, santé, joies, et réussite dans tout ce que vous entreprendrez.**

**Vive Carrières-sur-Seine, vive la République et vive la France.**

## **PERSONNES HONORÉES**

Pour clore cette cérémonie, j'ai le grand plaisir de mettre à l'honneur des Carrillons qui portent très haut l'image de notre ville, grâce à leur engagement, bénévole, au service des autres ou à leur réussite économique.